



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

Une nouvelle mesure de l'éloignement des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022

Nouvelle-Calédonie

Juillet 2023

Service études et perspectives

n° SEP – 06-2023



Sommaire

1. Les collèges les moins éloignés se situent dans la capitale et à la périphérie immédiate3
2. Un niveau social plus défavorisé dans les collèges éloignés4
3. Des moyens d'encadrement plus conséquents dans les collèges les plus éloignés.....5
4. Un passage en seconde générale et technologique moins fréquent dans les collèges éloignés5

En 2022, un nouvel indice d'éloignement des collèges est calculé à partir de durées de trajet routier et non plus des distances.

Il confirme l'éloignement élevé des collèges de Nouvelle-Calédonie, particulièrement ceux situés à l'extrême nord de la Grande Terre et dans les îles alentours.

A la différence des académies de Métropole et d'Outre-Mer, les collèges de Nouvelle-Calédonie les plus éloignés sont également les plus défavorisés.

Les collèges les plus éloignés bénéficient davantage de moyens d'encadrement, en raison notamment de leurs effectifs plus faibles, mais la part d'enseignants titulaires et leur ancienneté sont inférieures à la moyenne académique.

Par ailleurs, les résultats au DNB y sont plus faibles et les différences concernant l'orientation des élèves sont plus marquées, en faveur de la voie professionnelle particulièrement en CAP.

1. Les collèges les moins éloignés se situent dans la capitale et à la périphérie immédiate

En 2019, l'éloignement des collèges avait été décrit au travers d'un indice synthétique continu, appelé indice d'éloignement. En 2022, la méthode de calcul a changé. L'éloignement est calculé à partir de durées de trajet routier et non plus à partir de distances. De plus, le nouvel indice d'éloignement prend une valeur médiane de 100 par construction alors que le précédent indice avait pour moyenne 0 par construction.

Le nouvel indice d'éloignement confirme ainsi la situation particulière des collèges de Nouvelle-Calédonie : parmi les 50 collèges les plus éloignés de Métropole et de l'Outre-Mer, 23 se situent dans l'académie. L'éloignement atteint ainsi son niveau le plus élevé avec 128,5, suivi de la Guyane (125,3) et la Corse (112,3).

Au sein de l'académie de la Nouvelle-Calédonie, les collèges les moins éloignés se situent dans la capitale et à la périphérie immédiate (figure 1).

A mesure que l'on s'éloigne de la capitale et de son agglomération, l'indice d'éloignement augmente et une discontinuité très marquée est observée dès que l'on quitte l'agglomération.

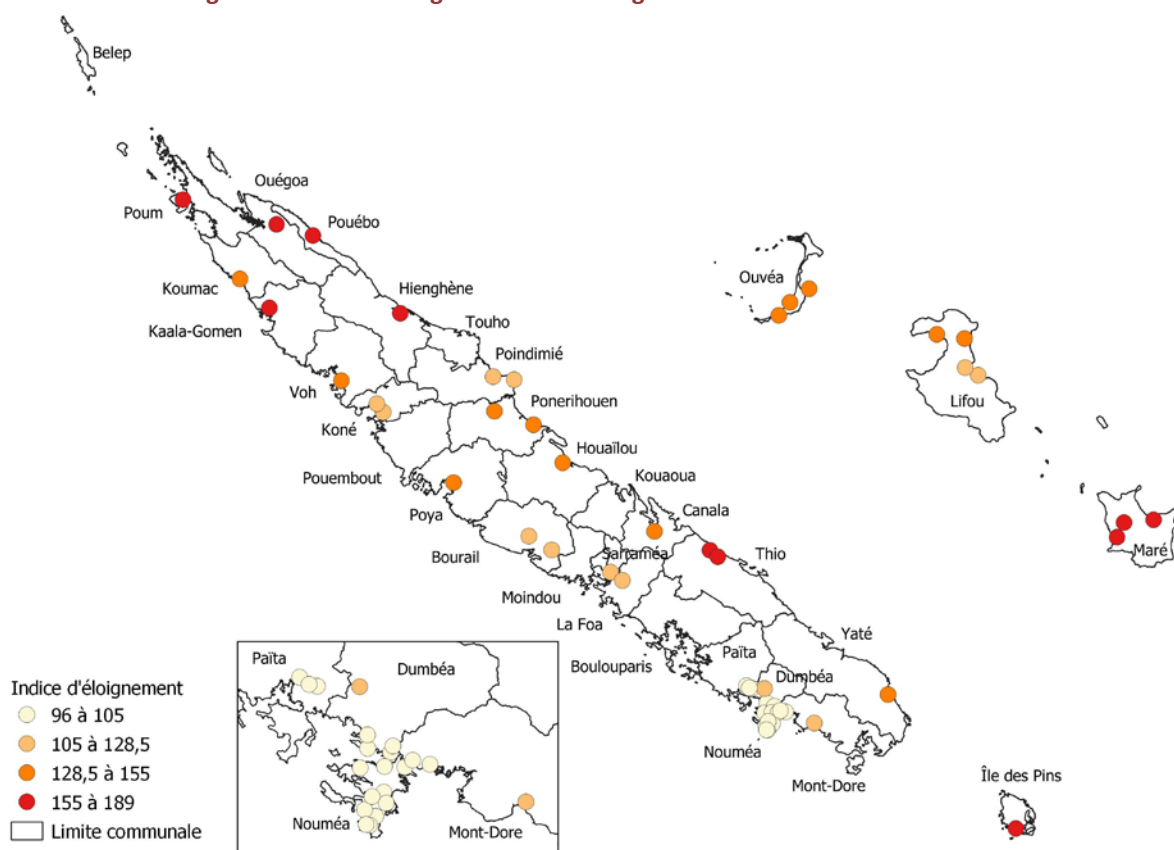
Les collèges les plus éloignés se situent à l'extrême nord de la Grande Terre, entre les communes de Voh/Hienghène et Poum, et dans les îles alentours (Lifou, Maré, Ouvéa et l'Île des Pins) avec des indices d'éloignement supérieurs à la moyenne académique.

Les pôles secondaires (Poindimié, La Foa, Bourail et Koné) disposent d'une offre scolaire, plus conséquente que les autres communes de brousse, combinée à des équipements culturels et sportifs diversifiés : l'indice d'éloignement y est inférieur à la moyenne académique.

Comparativement aux autres îles alentours, les établissements situés sur la commune de Lifou sont moins éloignés en raison du statut de capitale de la province des îles Loyauté et des infrastructures plus conséquentes.

En raison d'une implantation des établissements majoritairement hors de l'agglomération, les collèges privés sont plus isolés que ceux du secteur public.

Figure 1 : Indice d'éloignement des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022



Source : DEPP / Vice-rectorat-DGE / SEP

2. Un niveau social plus défavorisé dans les collèges éloignés

Le croisement de l'indice d'éloignement, regroupé par décile, avec les indicateurs de contexte, de moyens alloués et de performance met en évidence de fortes disparités entre les collèges les plus éloignés (à partir du 6ème décile), dont 79% sont situés sur le versant Est de la Grande Terre et aux îles alentours, et les collèges les moins éloignés, dont 96% sont situés sur le versant Ouest de la Grande Terre.

Les collèges les plus éloignés correspondent à des structures ayant de plus faibles effectifs d'élèves (150 élèves en moyenne) et dont certaines scolarisent moins de 100 élèves. Ils se caractérisent également par un profil social plus défavorisé et une homogénéité sociale plus importante (figure 2) : le niveau social moyen s'élève à 84 et l'écart-type est de 28. La proportion d'élèves boursiers dépasse 60%. Par ailleurs, la part d'élèves entrant en sixième ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et

mathématiques y est plus faible et la proportion d'élèves en retard scolaire plus élevée.

A l'opposé, les collèges les moins éloignés comptent 460 élèves en moyenne et affichent un profil social plus favorisé : le niveau social moyen atteint 100,5 et la proportion d'élèves boursiers ne dépasse pas les 35%. L'hétérogénéité sociale y est cependant plus importante avec un écart-type du niveau social moyen de 33 en raison de leur implantation en milieu urbain. Les niveaux de maîtrise des élèves à l'entrée en sixième en français et en mathématiques sont plus élevés et la part d'élèves en retard scolaire y est moindre.

Ainsi, à la différence des académies de Métropole et d'Outre-Mer où les collèges les plus défavorisés sont peu éloignés, les collèges les plus défavorisés sont également les plus éloignés en Nouvelle-Calédonie.

Figure 2 : Indicateurs de contexte par décile de l'indice d'éloignement en 2022

Indice d'éloignement	Effectifs élèves	Niveau social	Ecart-type du niveau social	Part d'élèves boursiers	Part des élèves en retard scolaire à l'entrée en 6ème	Part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français	Part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en mathématiques
Premier décile	591	114,3	35,5	20,7	7,4	86,0	63,6
D2	402	90,3	27,1	35,2	10,7	75,5	39,4
D3	546	100,1	32,4	27,4	7,0	82,7	45,2
D4	356	92,1	27,6	29,8	13,1	82,2	47,7
D5	359	94,3	32,4	35,0	9,2	77,0	42,9
D6	248	87,0	28,5	62,2	11,5	61,2	20,5
D7	91	86,7	27,2	62,8	16,5	73,7	22,9
D8	157	83,1	29,7	61,3	15,8	63,2	15,8
D9	149	80,0	27,6	73,9	16,8	46,8	13,4
Dernier décile	103	81,8	26,4	62,7	13,1	58,4	24,7
Moyenne	303	96,5	32,9	37,2	10,3	76,3	41,9

Source : Vice-rectorat-DGE / SEP

3. Des moyens d'encadrement plus conséquents dans les collèges les plus éloignés

Les collèges les plus éloignés bénéficient d'un nombre d'heures d'enseignement par élève (H/E) plus conséquent (supérieur à 1,56 contre 1,41 en moyenne). Le nombre d'élèves par division y est également plus faible (moins de 20 élèves contre 21,7 en moyenne). On observe globalement que les moyens sont d'autant plus élevés que les collèges sont isolés mais ce niveau d'encadrement s'explique par les effectifs d'élèves moins importants dans ces établissements (figure 3).

La proportion d'enseignants titulaires et leur ancienneté dépend aussi de l'éloignement. La part d'enseignants titulaires dépasse les 80% dans les collèges peu éloignés et l'ancienneté est supérieure à la moyenne académique. A l'opposé, dans les collèges les plus éloignés, la part d'enseignants titulaires et l'ancienneté sont très en deçà de la moyenne académique.

Figure 3 – Indicateurs d'encadrement par décile de l'indice d'éloignement en 2022

Indice d'éloignement	Heures d'enseignement par élève	Nombre d'élèves par division	Part d'enseignants titulaires	Ancienneté moyenne des enseignants
Premier décile	1,27	24,4	88,4	6,4
D2	1,40	21,7	82,0	4,4
D3	1,31	23,4	86,5	5,1
D4	1,38	22,2	89,9	5,8
D5	1,35	22,5	81,5	5,0
D6	1,57	19,5	69,9	4,5
D7	1,76	17,5	35,3	4,9
D8	1,59	19,5	55,9	4,5
D9	1,79	17,1	50,3	4,5
Dernier décile	1,74	17,7	44,1	3,2
Moyenne	1,41	21,7	76,6	5,1

Source : Vice-rectorat-DGE / SEP

4. Un passage en seconde générale et technologique moins fréquent dans les collèges éloignés

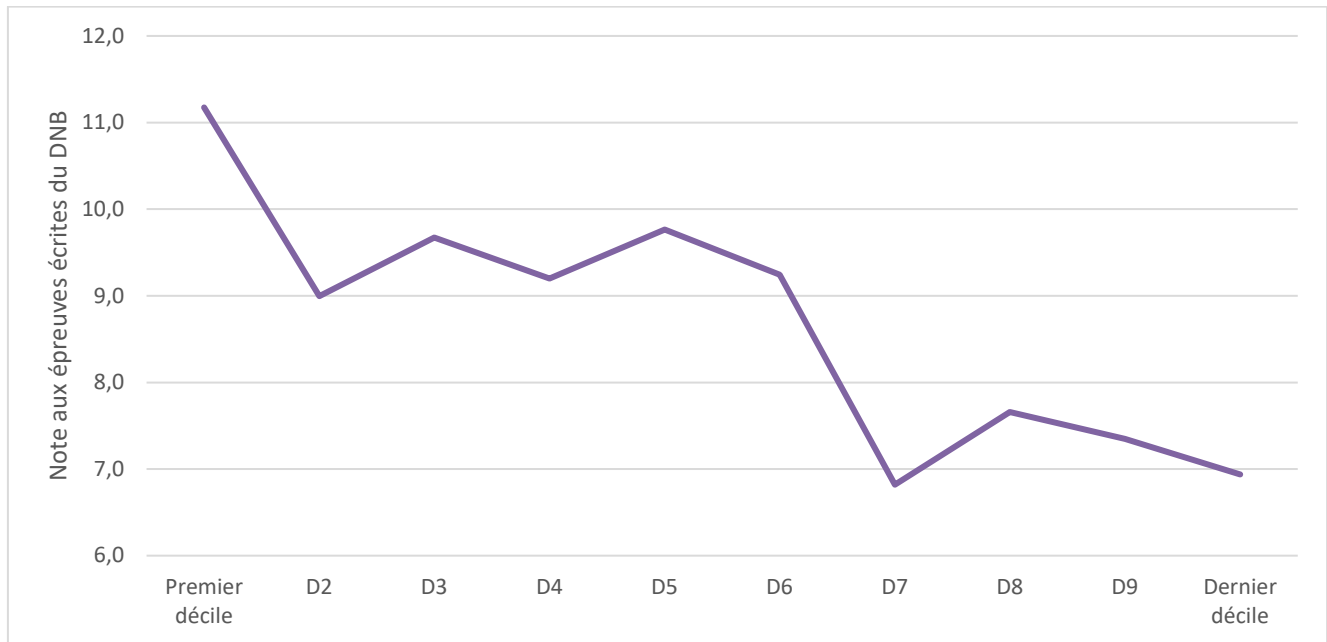
La note moyenne obtenue aux épreuves écrites du DNB permet de caractériser les performances des collèges. Comme pour le niveau social des élèves, on observe des résultats moindres à mesure que l'éloignement des collèges augmente : pour les collèges les plus éloignés, la note moyenne aux épreuves écrites du DNB s'établit autour de 7 sur 20 soit 2 à 3 points de moins que la moyenne académique (figure 4).

Ce lien entre éloignement et résultats scolaires peut être relativisé par les caractéristiques sociales de ces établissements comme le milieu social des élèves, la proportion d'élèves boursiers, la proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième et les résultats aux évaluations à l'entrée en sixième.

Le passage en seconde générale et technologique des élèves scolarisés dans les collèges éloignés est également moins fréquent : moins de 44% s'orientent dans cette voie contre 53% en moyenne (figure 5). A contrario, l'orientation en voie professionnelle est

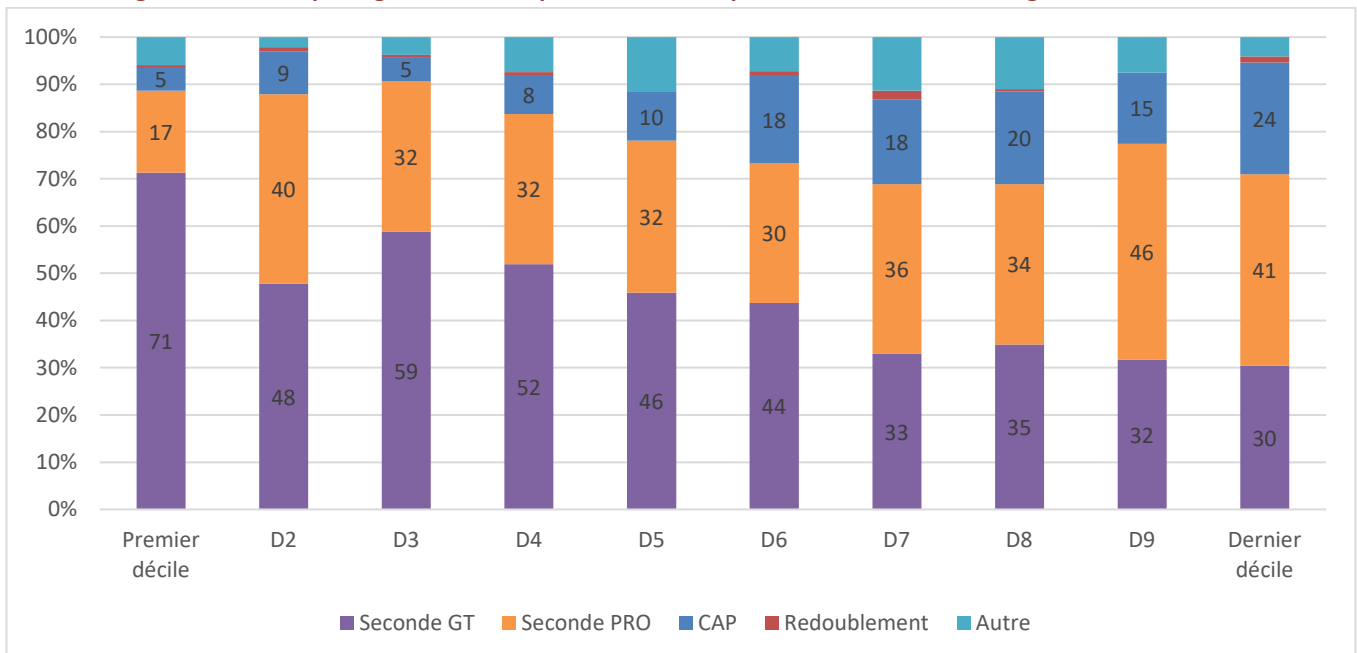
plus importante particulièrement en CAP (plus de 15% contre 10% en moyenne).

Figure 4- Notes aux épreuves écrites du DNB par décile de l'indice d'éloignement à la session 2022



Source : Vice-rectorat-DGE / SEP

Figure 5- Taux de passage des élèves après la troisième par décile de l'indice d'éloignement en 2022



Source : Vice-rectorat-DGE / SEP

Définitions

Indice d'éloignement :

L'indice d'«éloignement » permet de synthétiser en un indicateur la notion d'éloignement pour un établissement donné. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'éloignement du collège est important.

Niveau social moyen :

La DEPP a mis au point un indice de position sociale obtenu à partir de la profession et catégorie socioprofessionnelle des responsables de l'élève. Ainsi, plus l'indice est élevé, plus le contexte socio-éducatif de l'élève est favorable. Cet indice quantitatif peut être agrégé au niveau de l'établissement, d'une zone géographique ou de l'académie.

Ecart-type :

L'écart-type est une mesure de la dispersion d'un ensemble de valeurs par rapport à leur moyenne. Il donne une information sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité de cet ensemble de valeurs.

Appliqué au cas de l'indice de position sociale, l'écart-type donne une mesure de l'hétérogénéité sociale des élèves.

Bibliographie

- “La mixité sociale des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2023”, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 05 – 2023, juillet 2023.
- “Les élèves dans les établissements du second degré à la rentrée scolaire 2023 et prévisions pour les années 2024 et 2025”, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 04 – 2023, juin 2023.
- “Indice d'éloignement pour les établissements scolaires de Nouvelle-Calédonie”, VR-DGE, Dossier n° SEP – 06 – 2020, juillet 2020.
- “Une mesure de l'éloignement des collèges”, MENJ-DEPP, note d'information n° 19.36, octobre 2019.

collection

Synthèse

thématique

Établissements

titre du document

**Une nouvelle mesure de l'éloignement des
collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022**

éditeur

**Service études et perspectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Juillet 2023

contact

sep@ac-noumea.nc



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**